

(Ci-devant "LE VRAI CANARD")

**CONDITIONS :**

**ABONNEMENT.**

UN AN. .... 50 Cts  
SIX MOIS ..... 25 Cts  
LE NUMERO..... 1 Ct.

Strictement payable d'avance.

Le *Grognard* se vend 8 centims la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordé aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste. Thérèse  
En face de l'Hôtel du Canada  
Boite 2144 P. O. Montréal

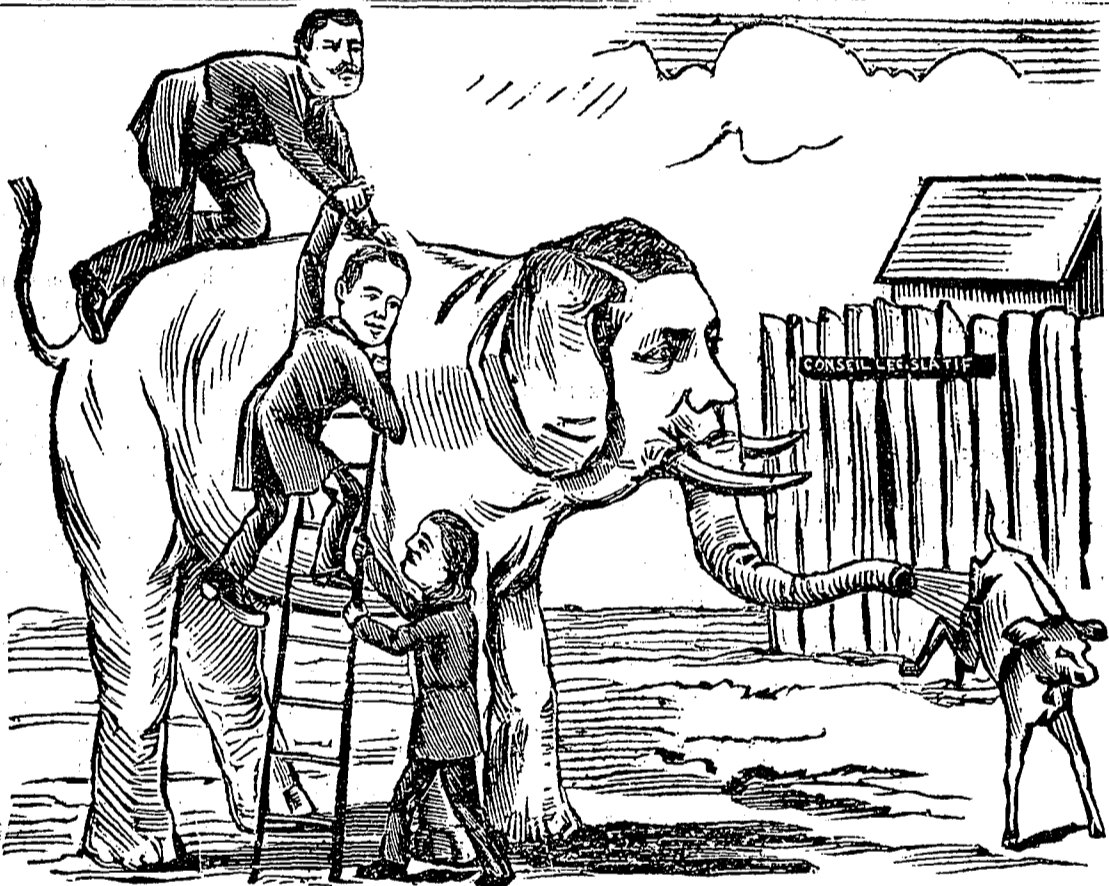
**FUUILLETON DU "GROGNARD"**

**C'EST UNE AVARE**

**VII**

**C'EST UNE AVARE.**

Lorsque je vous demandais, ô mon Dieu, la réalisation de mon vœu le plus cher, il me semblait alors que les sacrifices les plus pénibles ne me coûteraient pas pour atteindre, le but si désiré, et maintenant je suis tentée de dire que vous avez mis la réussite à un trop haut prix... Seigneur, qui voyez ma faiblesse et ma lâcheté, daignez me fortifier! Ce matin, en traversant le vestibule, j'ai entendu la cuisinière de Mme Lenoir dire à notre petite bonne: "Ce n'est pas la peine de faire tant la dévoto comme mamzelle Blandine pour être si avare!" Ces paroles m'ont vivement émue, surtout parce que je crains d'être cause que ces pauvres âmes qui attendent de moi le bon exemple, et croient n'en recevoir que le scandale, ne s'éloignent de vous, ô mon Dieu, et ne méprisent votre sainte religion, si belle pourtant et si consolante. Que je sois humiliée,



**JUMBO A QUÉBEC.**

CHAPLEAU.—Ne craignez rien messieurs, vous pouvez grimper dessus sans danger. Je l'ai apprivoisé moi-même.

MERCIER.—Avance, Langelier, nous avons une chance. Il commence à maltraiter les veaux. Une fois dessus nous lui ferons abattre la clôture et la cabane qui est là-bas.

l'ée, si vous le voulez ainsi, Seigneur, mais ne permettez pas que je devienne une pierre de scandale pour les faibles et les petits! Aujourd'hui, à une allusion blessante d'Hélène, j'ai senti de nouveau le découragement envahir mon âme; la certitude d'avoir suivi les inspirations de ma conscience et de mon cœur ne me suffit plus, et je me demande avec angoisse si je n'ai point agi inconsidérément ou avec présomption... *Mon fils, affermissez votre cœur dans le Seigneur et ne redoutez pas le jugement des hommes lorsque votre conscience vous rendra le témoignage de votre piété.* Telles sont les paroles que je lisais ce soir dans l'*Imitation*, livre sublime que je n'ouvre jamais sans être consolée. Oh! oui, mon Dieu! si mon cœur était réellement affermi en vous, les paroles ne sauraient l'ébranler. Seigneur,

ce calice d'humiliations que vous présentez à mes lèvres récalcitrantes, je l'accepte, je veux le boire jusqu'à la lie, vous demandant seulement votre grâce, sans laquelle je ne puis rien. Puisse ce que je souffre contribuer à hâter pour mon père l'heureux instant de son entrée dans le ciel! Oui, mon Dieu, je consens à être méconnue, pourvu qu'au jour de ma mort vous daigniez m'accueillir comme vous appartenant."

**VIII**

**MADemoiselle ANGÉLIQUE.**

Bien des pauvres familles cependant eussent pu témoigner en faveur de Blandine; car, en dépit de ses ressources bornées, elle trouvait moyen d'exercer la bienfaisance. Jamais elle ne restait oisive un instant; tantôt, avec des

morceaux de toile, des coupons d'étoffe, elle confectionnait des layettes; tantôt, avec une laine grossière, mais chaude et solide, elle tricotait des bas et des chaussettes pour les vieillards. Parfois elle allait elle-même porter ses dons aux indigents; le plus souvent elle les remettait à Mlle Angélique. Mlle Angélique était la nièce de M. Rambert et son auxiliaire le plus dévoué dans toutes les œuvres de miséricorde entreprises par le bon prêtre.

Souvent il arrive que les prénoms sont donnés un peu singulièrement et que les enfants ont des caractères ou se trouvent dans des circonstances tout à fait en opposition aux noms qu'ils ont reçus. Combien de Blanche qui sont brunes, d' Aimée qu'on ne peut souffrir, de Désirée qu'on souhaite dans le néant, de Colombe qui sont de véritables harpies,

de Félix très-malheureux et de Placide très-emporés!

Il n'en était point ainsi pour Mlle Rambert: le nom d'Angélique semblait avoir été inventé pour elle; il y avait dans toute sa personne, dans la suave expression de son regard, dans son calme et doux sourire, quelque chose qui n'était pas de la terre, et qui involontairement faisait songer aux esprits célestes. Elle avait à peine accompli sa quinzième année que, se sentant saisie d'un mystérieux attrait, elle sollicita l'autorisation de se vouer à Dieu et d'entrer dans un couvent. Sa mère était trop pieuse pour s'opposer à un tel dessein; elle demanda seulement à sa fille de l'ajourner quelque temps, afin de lui aider à élever ses frères plus jeunes qu'elle de quelques années. Angélique, humble et docile, se rendit aux vœux maternels et continua la vie simple et laborieuse qu'elle avait menée jusque-là. Lorsque le cadet de ses frères eut été placé en apprentissage dans la ville voisine; que l'autre eut fait sa seconde communion, elle pensa que le moment était venu de mettre ses chers projets de retraite à exécution; la Province en décida autrement.

Quelques jours avant le départ de sa fille, Mme Rambert fut frappée d'une attaque de paralysie qui lui ravit entièrement l'usage de ses membres. Angélique n'hésita pas; elle comprit que Dieu la voulait auprès de la pauvre infirme; du reste n'avait-elle pas choisi la voie du renoncement et de l'abnégation? elle aurait à pratiquer ces vertus ailleurs que dans un cloître, voilà tout. Pendant quinze ans, elle vécut uniquement occupée de sa mère, dont l'état exigeait des soins incessants et une surveillance continuelle: les quatre dernières années, elle n'eut même pas la consolation de voir la pauvre infirme jouir de sa présence et de son affection, car Mme Rambert perdit alors ses facultés intellectuelles et n'eut plus conscience de ce qui se passait autour d'elle: la vie animale restait seule.